**Dossier de Candidature à l’Habilitation Universitaire**

**Texte réglementaire : arrêté n°170 du 20 février 2018**

Le dossier de candidature (une version numérique et une version papier dans un premier temps) comprend :

1. Le dossier administratif (**"DOSSIER ADMINISTRATIF.nom-candidat"** pour la version numérique) :
2. Le dossier pédagogique dans un fichier **"DOSSIER PEDAGOGIQUE.nom-candidat"**compressé si volumineux.
3. Un dossier **"DOSSIER SCIENTIFIQUE.nom-candidat"** contenant deux sous-dossiers :

3.1. Un sous-dossier   " **REVUES**" regroupant les articles de revues. Chaque article de revue doit être suivi de la lettre d'acceptation et de tous les reviews. Séparer les différents articles par des feuilles blanches.

3.2. Un sous-dossier "**CONFERENCES**" regroupant les articles de conférences. Chaque article de conférence doit être suivi de la lettre d'acceptation et de tous les reviews. Séparer les différents articles par des feuilles blanches.

3.3. Un sous-dossier "**BREVETS**".

1. Une synthèse de 5 à 10 pages des travaux scientifiques dans un fichier **SYNTHESE.nom-candidat**
2. Un dossier **"AUTRES ACTIVITES.nom-candidat"**

Les différentes parties du dossier version papier doivent être classées dans des volumes séparés.